



**Coup de froid  
sur la Gâtine,  
Saurais  
complètement givrée !!**





## Le Mot du Maire

Depuis quelques semaines, une partie de la France a été re-confinée pour tenter d'éviter une propagation trop forte de la Covid19 dans des territoires très impactés. Et on reparle du rural comme lieu de villégiature plus agréable que de grands immeubles et les concentrations urbaines.

Nous devons reconnaître que vivre un confinement à la campagne comme à Saurais n'est pas complètement contraignant et dramatique ; l'année 2020 nous a permis de l'expérimenter.

Heureusement il y a des avantages et des inconvénients quel que soit l'endroit où les gens vivent et travaillent. A condition d'accepter de ne pas avoir les mêmes choses, avantages et inconvénients, chacun peut trouver en ville et à la campagne ce qui lui convient le mieux aux différentes étapes de sa vie...

Mais il y a aussi de nombreux a priori sur ces 2 lieux de vie, surtout sur celui qu'on connaît moins évidemment. En effet ces 2 « mondes » évoluent et ce qui était vrai il y a 30 ou 40 ans peut l'être beaucoup moins maintenant. Par exemple en terme de pollution, les situations sont très variées car il existe des coins de campagne plus pollués que certaines villes (des miels produits sur des immeubles urbains sont parfois plus naturels et moins impactés par la pollution que d'autres miels produits en zone rurale). À l'inverse, il existe des territoires ruraux où le débit des réseaux Internet est plus rapide que dans certaines villes ... et ça permet, pour certaines professions, de travailler à distance tout en profitant d'un cadre campagnard plus serein qu'en ville.

Il reste vrai que les transports en commun sont moindres ou inexistantes en campagne, ce qui pose de réels problèmes de mobilité, en particulier pour des jeunes et des personnes âgées, ne serait-ce que pour les besoins vitaux (alimentation, santé, travail...). Mais globalement la vie en milieu rural est plus apaisante, moins stressante ; elle permet des activités de plein air qui libèrent de la pression permanente de présences humaines démultipliées.

Dans les 2 cas, les personnes ont besoin de relations humaines collectives ; et que ce soit en milieu urbain ou rural, ces relations peuvent se vivre grâce aux associations qui animent les territoires. Chaque territoire est façonné par les gens qui l'habitent. Un sentiment de plus de liberté, de moins de contraintes, peut s'avérer chez les ruraux ; même si certains urbains sont complètement perdus et stressés en rural car ils ne retrouvent pas leurs repères habituels.

Pour ce qui me concerne, je me vois mal habiter dans les super concentrations urbaines de plusieurs dizaines de millions d'habitants qui se multiplient sur notre planète, où j'y perçois une sorte de déshumanisation !

L'important est de se sentir bien dans le territoire où on habite, par choix ou par obligation; et il est indispensable de maintenir et protéger tout ce qui fait l'attrait des territoires ruraux.

Le Maire, Louis-Marie GUÉRINEAU

## Edito

**Le livre comme bien essentiel dans cette période si particulière...**



Entrer dans l'univers de la lecture, c'est d'abord s'offrir le rêve et l'évasion dont on a tant besoin en ce moment. En parcourant les réseaux sociaux, en regardant la télévision et en nous sur-informant sur l'évolution de la COVID-19, nous nous laissons peu de répit pour passer à autre chose. Cette information qui nous arrive en continu nous tient au courant mais elle nous empêche de prendre du recul sur la situation, de réfléchir, de relativiser. Et se plonger dans un livre quel qu'il soit, permet à l'esprit de prendre un peu de repos et de voyager dans le temps et dans l'espace.

L'autre intérêt de la lecture est la liberté qu'elle apporte, en effet on peut avoir l'impression que beaucoup d'éléments nous sont imposés. Nous pouvons être frustrés de ne pas pouvoir gérer notre quotidien comme on le souhaite, alors que nous avons la liberté de choisir notre lecture, la liberté d'ouvrir un livre quand nous le décidons, la liberté de nous plonger dans le sujet de notre choix.

Et c'est peut-être la raison pour laquelle nos librairies font partie des commerces qui s'en sortent plutôt bien depuis le début de cette pandémie. Le livre est considéré comme un bien essentiel car il nous permet une respiration qui n'est pas soumise au port du masque obligatoire.



# Des projets - des travaux

## « Rural -stade »

La première grande étape des travaux pour notre rural-stade est déjà réalisée, il s'agit des terrassements et de la mise en forme de la structure qui va recevoir les équipements (buts et paniers de basket) ainsi que les éléments de sécurité (grillages et filets). Ces prochaines étapes pour la pose de ces équipements divers se dérouleront entre mi-avril et mi-mai (suivant délai de livraison des équipements). Et nous espérons permettre l'utilisation de cet espace par les jeunes (et pourquoi pas moins jeunes) fin mai - début juin.



Avec l'aide du plan de relance « 1000 chantiers »  
du Conseil Départemental (5 000 € d'aide par chantier)

## Aménagements au cimetière

Les travaux ont commencé, en partie en régie par nos employés, puis par les entreprises avec les travaux de génie civil pour ouvrir un véritable accès sécurisé à partir du parking pour les intervenants dans le cimetière : entreprises et convois funéraires, ainsi que les familles. Nous sommes désolés que ces travaux puissent perturber l'accès au cimetière pendant la période « Rameaux et Pâques », mais quand les entreprises sont disponibles, il est normal de leur permettre de travailler. Merci de votre compréhension.

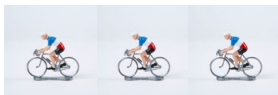
Le caveau communal (obligatoire) a été mis en place dans la partie haute du cimetière pour recevoir les restes collectés lors d'exhumations. Il va permettre de continuer le programme de récupération des espaces occupés par des sépultures sans concession, non entretenues et abandonnées depuis longtemps. N'hésitez pas à utiliser le portillon en bas du cimetière près de la « Jeanne d'Arc », en vous stationnant sur le parking du centre bourg.



## La Sauraisienne :

Nous avons repris prudemment les activités musicales par le groupe d'initiation des enfants mardi 30 mars.

La course cycliste que nous organisons chaque année avec le Vélo Club de Châtillon a, une nouvelle fois, changé de date. Celle-ci est reportée au 25 ou 26 septembre...



## Saurais côté jardin :

Des moutons en guise de tondeuse !!!

Si la tonte de votre gazon est une corvée, cela peut changer grâce à l'éco-pâturage.

Charger des ovins ou des caprins de brouter l'herbe de votre jardin, pour vous débarrasser des ronces et des orties, car ceux-ci sont capables d'entretenir vos espaces verts de façon naturelle sans avoir recours aux pesticides et sans faire fuir les oiseaux et autres insectes.

Des villes en France ont déjà entamé cette démarche. Il est vrai que ce n'est pas toujours adapté dans la plupart des jardins mais cela devient assez intéressant dans les grands jardins ou terrains communaux lorsque la surface dépasse les 1 000 ou 2 000m<sup>2</sup>.

Pour cela vous pouvez faire appel à des entreprises spécialisées ou pourquoi pas à votre voisin...



## LES FORMALITÉS D'URBANISME

Attention : ceci n'est qu'un récapitulatif des cas les plus fréquents, il est nécessaire de se renseigner auprès des services compétents (urbanisme à CC Parthenay-Gâtine ou mairie)

### TRAVAUX IMPORTANTS À DÉCLARER - SYNTHÈSE

#### Par une Déclaration préalable :

Ravalement, peintures extérieures ... avec changement de matériau et couleur  
Création ou modification d'ouvertures extérieures, fenêtres de toit, installation panneaux photovoltaïques...  
Remplacement de menuiseries extérieures par matériaux et couleurs différentes  
Création de mur de plus de 2 mètres de haut  
Construction d'un bâtiment de 5 à 20 m<sup>2</sup>  
Installation d'une piscine de 10 à 100 m<sup>2</sup>, non couverte ou abri de hauteur inférieure à 1,80m  
Agrandissement, surélévation, nouveau plancher... inférieurs à 20 m<sup>2</sup>  
Construction abri de jardin, pergola, dépendance non chauffée de 5 à 20 m<sup>2</sup>  
Installation d'une serre entre 1,80 m et 4 m de hauteur  
Installation vidéosurveillance extérieure  
Tous travaux extérieurs à proximité d'un monument historique

#### Par une demande de Permis de Construire :

Construction d'un bâtiment de plus de 20 m<sup>2</sup>  
Installation d'une piscine avec abri de hauteur supérieure à 1,80 m  
Agrandissement, surélévation, nouveau plancher... supérieurs à 20 m<sup>2</sup>  
Installation d'une serre de plus de 4 m de hauteur ou de plus de 2000 m<sup>2</sup>  
Construction abri de jardin, pergola, dépendance de plus de 20 m<sup>2</sup>

...

Le service instructeur de la Communauté de Communes de Parthenay-Gâtine peut également vous recevoir pour : une interrogation en amont du dépôt du dossier ou un dossier projeté, déposé ou à finaliser.

Permanences Service Urbanisme Rue Béranger à Parthenay : les mercredis de 9h à 12h  
Contact : **05 49 94 90 13** 7 Rue Béranger 79200 Parthenay.

Toute demande d'urbanisme doit être déposée en mairie pour enregistrement préalable.

**Chaque propriétaire ou locataire engage sa propre responsabilité pour tous travaux exécutés sans respect des formalités et démarches obligatoires (déclarations préalables ou demandes de permis de construire).**

\*\*\*\*\*

### CCAS DE SAURAI - REALISE 2020

<i>FONCTIONNEMENT</i>			
Dépenses	Réalisées en €	Recettes	Réalisées en €
Fêtes et cérémonies	707,46	Don	1500,00
<b>TOTAL réalisé</b>	<b>707,46</b>	<b>TOTAL réalisé</b>	<b>1 500,00</b>
<b>Résultat 2020 = 1 500,00 € - 707,46 € soit 792,54 €</b>			
<b>Excédent antérieur reporté = + 489,41 €</b>			
<b>Excédent reporté sur 2021 = 792,54 € + 489,41 € = 1 281,95 € sur le budget principal de la commune, suite à la dissolution du CCAS de Saurais au 31 décembre 2020.</b>			

## ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES

Cette année les élections départementales et régionales devraient se dérouler le même jour :

le 13 juin pour le 1er tour et le 20 juin pour le 2ème tour.

Pour des raisons de conditions sanitaires, les deux bureaux de vote (1 pour chacune des élections) seront installés à la Salle Municipale de Saurais Rue des Charmilles (accès par la porte de secours côté cuisine)

Tout électeur non inscrit sur la liste électorale ne pourra prendre part au vote.

## INSCRIPTIONS LISTES ELECTORALES

**Pour s'inscrire sur les listes électorales de la commune, tout demandeur doit fournir** la preuve de son identité (pièce d'identité en cours de validité) et son attaché avec la commune (domicile réel, résidence de 6 mois, justificatif de domicile). **En cas de non inscription volontaire sur la liste électorale, vous ne pourrez pas participer aux prochaines élections.**

**Vous êtes invités à vous adresser à la mairie aux heures d'ouverture où une demande d'inscription sera remise, ou à vous inscrire sur le site.**

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/>

## **LOTISSEMENT DES FRÊNES - REALISE 2020**

<b>INVESTISSEMENT</b>			
<b>Dépenses</b>	<b>Réalisées en €</b>	<b>Recettes</b>	<b>Réalisées en €</b>
Stock des travaux réalisés	172 595,70	Variation de stock initial de 2020	179 868,36
Remboursement capital prêt	11 210,49	Avance du budget communal	65 069,52
<b>TOTAL réalisé</b>	<b>183 806,19</b>	<b>TOTAL réalisé</b>	<b>244 937,88</b>
<b>Résultat 2020 - Excédent = 244 937,88 € - 183 806,19 € soit + 61 131,39 €</b>			
Déficit antérieur reporté 2019 = - 61 131,69 €			
<b>Résultat sur 2020 = 61 131,39 € - 61 131,39 € = 0 €</b>			
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
<b>Dépenses</b>	<b>Réalisées en €</b>	<b>Recettes</b>	<b>Réalisées en €</b>
Intérêts des emprunts	1 491,51	Vente de terrain	8 764,17
Variation de stock initial de 2020	179 868,36	Transfert charges financières	1 491,51
Transfert charges financières	1 491,51	Stock des travaux réalisés fin 2020	172 595,70
<b>TOTAL réalisé</b>	<b>182 851,38</b>	<b>TOTAL réalisé</b>	<b>182 851,38</b>

## COMMUNE DE SAURAI - REALISE 2020

<b>INVESTISSEMENT</b>			
Dépenses	Réalisées en €	Recettes	Réalisées en €
Eclairage public	6 436,80	Emprunt Effacement des réseaux	29 000,00
Enfouissement réseau orange	6 078,72	Dotation, Remboursement TVA an 2018	1 766,02
Acquisition de matériel de voirie	1 072,00	Taxe aménagement habitation lotissement	652,81
Acquisition de matériel	1 668,47	Subvention Eclairage public	1 378,20
Mobilier	504,00	Part section de fonctionnement	51 592,33
Capital emprunt effacement des réseaux	1 405,71	Cession du terrain vendu	1 050,00
Avance budget du lotissement	65 069,52		
<b>TOTAL réalisé</b>	<b>82 235,22</b>	<b>TOTAL réalisé</b>	<b>85 439,36</b>
<b>Résultat 2020 = 85 439,36 € - 82 235,22 € = 3 204,14 €</b>			
<b>Déficit investissement reporté</b>	<b>13 767,33</b>		
<b>Déficit reporté sur 2020 = 13 767,33 € - 3 204,14 € = - 10 563,19 €</b>			
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
Dépenses	Réalisées en €	Recettes	Réalisées en €
Achats, services extérieurs, impôts	40 823,85	Produits services, ventes diverses, produits exceptionnels et remboursement salaire	1 407,12
Personnel (salaires + charges)	47 123,76	Impôts et taxes additionnelles	74 944,80
Charges de gestion courante	19 824,51	Dotations, subventions	59 348,62
Reversement fiscalité	10 715,00	Autres produits de gestion (locations)	2 359,17
Intérêt emprunt	46,50	Produits exceptionnels	1 250,00
Cession de terrain	1 050,00	Remboursement sur rémunérations	2 813,15
Charges exceptionnelles	140,00		
<b>TOTAL réalisé</b>	<b>119 723,62</b>	<b>TOTAL réalisé</b>	<b>142 122,86</b>
<b>Résultat 2020 = 142 122,86 € - 119 723,62 € soit 22 399,24 €</b>			
		<b>Excédent antérieur reporté</b>	<b>+ 174 522,58</b>
<b>Excédent reporté sur 2021 = (174 522,58 € + 22 399,24 €) = 196 921,82 €</b>			

\*\*\*\*\*

### Rappel Tri des Déchets

**Bac couvercle vert** ou gris pour les Ordures ménagères : impérativement en sacs fermés (de taille qui ne bloque le vidage du bac, donc privilégier de petits sacs)

**Bac couvercle jaune** pour le tri sélectif (petits emballages et papiers) : **en vrac**

**Pour le verre** : les containers « Verre »

**Pour tous les autres déchets, utiliser les déchèteries !**





## Brûlage des déchets

Avant de brûler des bois à l'air libre, quelques questions à se poser :

- ◇ Est-ce que je peux broyer (ou faire broyer) ce bois pour en faire du paillage dans mon terrain ?
- ◇ Est-ce que je peux apporter mes branchages en déchèterie ? (la déchèterie de Parthenay est ouverte du lundi après-midi au samedi après-midi)
- ◇ Est-ce que je peux laisser mes branchages pourrir tranquillement dans un coin du jardin ?



**ATTENTION, brûler des *déchets verts*, surtout s'ils sont humides**, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement (des particules fines notamment). Il faut également tenir compte des possibles troubles de voisinage (odeurs ou fumées) et des risques d'incendie.

« *l'incinération de déchets ménagers en plein air ou dans des installations non conformes aux dispositions du décret du 27 juin 1996 relatif aux déchets* » **est une infraction** (article 89, 8° et 9° du Code rural et, D.159, par. 2, 1° et D.167, par. 1, 1° du Code de l'environnement), « *à l'exception de l'incinération des déchets secs naturels* »

C'est la seule tolérance qui permet, en rural, de brûler du **bois sec issu d'arbres ou arbustes** (pas les bois issus du bâtiment),

- ◇ exclusivement **entre le 15 octobre et le 15 mai**, -
- ◇ en respectant des **distances de sécurité** avec les bâtiments agricoles et maisons (50 mètres minimum)
- ◇ en tenant compte du **sens du vent** (fumée à l'inverse des habitations)
- ◇ en **avisant la mairie** pour les feux de branchages dans les jardins du bourg

**ATTENTION,**  
tout abus entrainera l'interdiction totale du brûlage dans le bourg !



## Expression créative

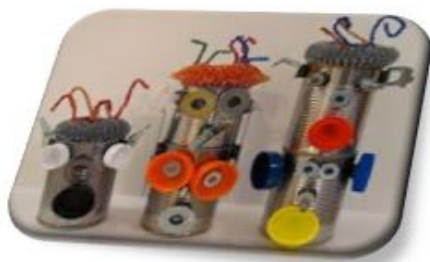
Thème : « *bonhomme* »

Avec matériaux de récupération :  
Bois, conserve, bouchon, tissu, etc...

Photos, peintures, dessins, objets...

Merci d'apporter votre œuvre avant le 15 juin 2021 à la mairie ou la bibliothèque.

Les œuvres seront exposées à la bibliothèque, et en photos dans le prochain Ça s'Saurais du troisième trimestre.



Cette création concerne petits et grands.

Go !!! À votre imagination.





# Calendrier 2ème trimestre 2021

En fonction de l'évolution de la pandémie et des règles sanitaires évolutives en vigueur

## Carnet

Bienvenue à

NERBUSSON Nicolas, Karine et leur fille au 15 Rue des Frênes .

## Dictons et citations

« Un bon esprit doit user de la lecture comme des aliments, pour se nourrir, et non pour se remplir. »

**Joseph Michel Antoine Servan**

« La lecture est l'aliment de l'esprit. »

**Sénèque**

« La lecture et les réflexions sont à l'esprit ce que les aliments sont au corps. »

**Étienne-François de Vernage**

« Apprendre à lire, c'est allumer du feu ; toute syllabe épelée étincelle. »

**Victor Hugo**

« En lisant pour la première fois un bon livre, on doit éprouver le même plaisir que si l'on se faisait un nouvel ami : relire un livre qu'on a lu, c'est un ancien ami qu'on revoit. »

**Voltaire**

« L'ennui qui dévore les hommes au milieu même des délices est inconnu à ceux qui savent s'occuper par la lecture. »

**Fénelon**

« Il ne faut pas toujours tellement épuiser un sujet qu'on ne laisse rien à faire au lecteur. Il ne s'agit pas de faire lire, mais de faire penser. »

**Montesquieu**

## Infos Pratiques

### • **Etablissement Français du Sang (E.F.S.)**

☎ 05 49 79 43 11  
[www.dondusang.net](http://www.dondusang.net)



Pour les prises de RDV  
<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

### • **Balayage**

L'entreprise BODIN effectuera le balayage du bourg **le mardi 13 avril 2021.**

Nous vous remercions de ne pas stationner le long des trottoirs.



### • **Mairie**

La mairie sera fermée **les 20 et 22 avril 2021.** En cas d'urgence, s'adresser au maire ou aux adjoints.



## MARS et AVRIL

## COLLECTE DE FERRAILLE

### NOUS COLLECTONS :

CARCASSES DE VOITURE AVEC CARTE GRISE, VIEUX MATERIEL AGRICOLE, BATTERIES, FER ET METAUX FERREUX, APPAREILS MENAGERS, PETIT ELECTROMENAGER, TOLE ONDULEE, VISSERIE, METAUX GALVANISES, RADIATEURS, CASSEROLES, FUTS, BIDONS, POTS DE PEINTURE VIDES...

### COLLECTE A DOMICILE

#### Contact par commune :

**La Ferrière, Oroux, Saurais :**  
Jean-Michel RUSSEIL 06.08.91.82.45

**Thénezay, Doux :**  
Michelle Sauvignon 06.07.64.78.59

**Aubigny, Lhoumois, Pressigny :**  
Cathy Dutertre : 06.50.94.58.75

**La Puyratte :**  
Yves Nedelec : 06.04.14.43.56

**Cherves, Chalandray :**  
Alice Dessons : 05.49.43.97.63

**Communes limitrophes :**  
se rapprocher de la commune la plus proche.

dont les profits soutiendront les projets de développement du canton de Grand Gapé au Togo

Organisée par la section Togo  
du Comité de Jumelage du canton de Thénezay

Mairie - Secrétariat de la mairie  
Mardi 9h-12h - Jeudi 14h30-17h30

☎ 05-49-64-16-83 ☎ 08-11-38-53-46.

✉ [commune.de.saurais@orange.fr](mailto:commune.de.saurais@orange.fr)  
Site internet saurais :

<https://www.cc-parthenay-gatine.fr/saurais>

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous.